

# Le Terroir

## *L'agriculture et la foresterie dans l'Est-du-Québec: Des matériaux pour préparer l'avenir*

En avril dernier, l'Institut de recherche en économie contemporaine (IREC), publiait un rapport sur l'agriculture et la foresterie dans l'Est-du-Québec.

Cette étude constate particulièrement que la décroissance démographique et la dévitalisation du territoire, combinés aux aléas des marchés ainsi qu'à la timidité des interventions gouvernementales en matière de soutien à l'agriculture, ont soumis les producteurs de la Gaspésie – Les Îles à de fortes pressions. De façon plus directe: le nombre d'entreprises agricoles en région est à un seuil critique. En rencontre, le conseil d'administration a déclaré : «Nous ne sommes plus aux mesures homéopathiques».

Pour corriger la situation, les auteurs font cinq propositions :

- **Renforcer les secteurs de production conventionnelle par l'élaboration d'une politique agricole québécoise;**
- **Mettre en place un réseau tactique pour supporter les entreprises en région;**
- **Développer un « fonds-filière » régional pour les infrastructures en agriculture et en foresterie;**
- **Jeter les bases d'un programme d'établissement pour la relève agricole et forestière;**
- **Soutenir l'essor de quatre filières régionales identifiées selon leur potentiel de développement.**

Ce rapport a l'avantage de proposer des actions adaptées à la région tout en identifiant des sources de financement majeur. Le conseil d'administration de l'UPA compte bien s'en inspirer pour élaborer un plan de relance du secteur agroalimentaire.

Le président général de l'UPA, M. Marcel Groleau, a déjà donné son appui à ce projet ambitieux. Il reste à obtenir la collaboration de nos partenaires régionaux, ministères et élus pour mettre en œuvre nos intentions de développement.

Dans ce numéro :

L'agriculture et la foresterie dans l'Est-du-Québec: des matériaux pour préparer l'avenir

Page 1

Le point sur les PDZA

Page 2

Date limite pour déposer vos demandes

Page 3

Petits rappels

Nouvelle campagne de valorisation

Page 4

Hommage à la relève agricole: portrait de lauréat

Page 4

Information sur les inondations printanières de 2017

Page 5

Démarrage du projet sur le développement de la production animale et l'agriculture biologique

Dernier appel pour Ma Ferme Mon Monde

Page 6

Opération cisaille

Le Guide-Magazine Gaspésie Gourmande 2017 est disponible

Page 7

## *Le point sur les PDZA*

Voici un petit bilan sur l'avancement des plans de développement en zone agricole pour les MRC d'Avignon et de la Haute-Gaspésie.

L'aventure pour la conception du PDZA dans la MRC d'Avignon tire à sa fin. Les maires de la MRC d'Avignon ont été rencontrés lors d'une table de travail le 7 juin dernier. Le plan d'action leur a été présenté et la réception a été plus que favorable. Le plan d'action préparé pour la MRC d'Avignon à la suite des consultations réalisées auprès des producteurs et des intervenants municipaux agira comme tremplin pour les projets futurs dans le développement du secteur agricole. La concertation et les rapprochements créés entre le municipal et le secteur agricole sont des points forts de cette démarche. Les élus de la MRC d'Avignon sont derrière leurs entreprises agricoles et agiront comme un partenaire important pour la suite des choses.

Du côté de la Haute-Gaspésie, le PDZA qui a été amorcé au début de l'année 2017 chemine. La grande majorité des producteurs enregistrés ont été rencontrés par la chargée de projets afin de recueillir leurs témoignages. Un sondage a également été acheminé aux transformateurs et distributeurs de produits alimentaires dans la MRC. Un dernier sondage devrait être réalisé à l'automne pour obtenir le point de vue des élus municipaux sur la production agricole au sein de leur MRC. Le PDZA de la Haute-Gaspésie sera en pause pendant la période estivale. Il recommencera en force dès septembre pour préparer l'étape du diagnostic. Les producteurs de la MRC seront invités au courant de l'automne pour participer à des ateliers d'échanges en préparation au plan d'action.



## *Date limite pour déposer vos demandes*

Comme vous le savez, le Collectif en formation agricole Gaspésie - Les Îles peut vous apporter une aide financière lorsque vous participez à une formation dans la région ou ailleurs au Québec. Cette aide peut atteindre un niveau de 75 %, selon certaines conditions. Par contre, plusieurs demandes d'aide financière ont été déposées trop tard pour l'année financière 2016-2017, ce qui m'invite à clarifier la situation, pour que tous soient au courant des procédures.

L'année 2017-2018 s'étend du 1<sup>er</sup> avril 2017 au 31 mars 2018. La date limite pour recevoir vos pièces justificatives, pour les formations suivies pendant cette période, est le 15 mars 2018, au plus tard. Vous devez toujours communiquer avec moi pour vérifier votre admissibilité à recevoir une aide financière avant de suivre une formation. D'autre part, pour les formations admissibles, une aide financière peut être accordée, jusqu'à ce que l'enveloppe soit utilisée dans son entièreté. En ce sens, il est suggéré de toujours m'envoyer vos documents le plus rapidement possible suite à une formation. Premier arrivé, premier servi! Je vous invite à me contacter pour en connaître davantage sur le fonctionnement du Collectif et de l'aide qui peut vous être apportée.

Cindy Gagné  
Répondante en formation agricole



## *Petits rappels*

- Le salaire minimum depuis le 1<sup>er</sup> mai 2017 est de 11,25 \$/h.
- La ligne sans frais 1 866 APPELLE (1 866 277-3553), pour une personne en détresse ou une personne de son entourage, est offerte partout en Gaspésie et aux Îles.

## Nouvelle campagne de valorisation



L'Union des producteurs agricoles lance une nouvelle campagne de valorisation de l'agriculture. Sous le thème «On fait tous partie de la recette», la campagne met de l'avant l'importance de l'agriculture. Ce qui fait la fierté des entreprises de la province et qui les unit aux consommateurs, ce sont les produits de qualité. Ces produits cultivés avec passion se retrouvent dans toutes les cuisines, dans toutes les recettes, dans tous les repas du quotidien et dans le succès économique du Québec. Soyons fiers et soulignons le travail passionné des entreprises de chez nous.

## Hommage à la relève agricole: portrait de lauréat

Lors de la soirée hommage à la relève agricole du 4 février dernier on retrouvait une catégorie soulignant le transfert réussi d'une entreprise. Élise Lepage était l'heureuse lauréate de cette catégorie.

Élise a repris l'entreprise de son père il y a moins de 5 ans. Depuis, elle a innové dans ses pratiques culturales et sa gamme de produits transformés. Elle a donné un second souffle à l'entreprise par sa nouvelle image autant sur les petits pots qu'à l'arrivée à la ferme. Elle a aussi su développer et diversifier son marché entre autres auprès des institutions et son offre agrotouristique avec la petite ferme et les sentiers à la Ferme. Maîtresse de son entreprise, elle a su prendre le taureau par les cornes pour avoir une gestion efficace de l'entreprise, notamment au niveau des ressources humaines. Elle a participé à Visages de la relève et ne manque jamais l'occasion de promouvoir sa région et l'agriculture.

Elle est une femme d'affaires efficace qui se démarque par sa détermination et son innovation.



## *Information sur les inondations printanières de 2017*

À la suite des inondations printanières de 2017, la Financière agricole du Québec (FADQ), le ministère de l'Agriculture des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) ainsi que le ministère de la Sécurité publique (MSP) annoncent qu'un guichet unique a été créé pour simplifier les demandes d'indemnités. Votre demande à la FADQ peut concerner plusieurs éléments :

- Travaux préventifs sur tous les bâtiments essentiels à l'exploitation de l'entreprise;
- Frais engagés pour sortir les biens des bâtiments lorsque des travaux de réparation sont entrepris (déménagement et entreposage d'équipement ou de matériel);
- Dommages causés aux biens essentiels à l'exploitation de l'entreprise;
- Travaux d'urgence ou temporaires;
- Travaux pour éliminer ou réduire les risques de sinistre;
- Dédommagement pour les pertes de production en lien avec les inondations et la crue des eaux dans les champs (pour les entreprises bénéficiant de l'assurance récolte);
- Dédommagement pour les pertes de revenu et certaines dépenses supplémentaires en lien avec les inondations et la crue des eaux (pour les entreprises participant aux programmes Agri);
- Ramassage des débris et nettoyage dans les champs où l'eau s'est résorbée.

Vous pouvez déposer votre demande en téléphonant au: **1 800 749-3646**. La FADQ s'occupera alors de prendre en note votre demande et tous les éléments d'informations nécessaires. Elle pourra ensuite diriger votre dossier vers le ministère concerné. N'hésitez pas à vérifier si vous êtes admissibles à une indemnisation si vous avez été affecté par la montée des eaux.

## *Démarrage du projet sur le développement de la production animale et l'agriculture biologique*

Depuis le 5 juin, la Fédération de l'UPA de la Gaspésie - Les Îles compte une nouvelle ressource au sein de son équipe. Mme Emmanuelle Vallières-Léveillé sera responsable du projet sur le développement de la production animale et de l'agriculture biologique pour les mois à venir. Pour toutes informations, vous pouvez communiquer avec Mme Vallières-Léveillé au 418 392-4466 poste 218 ou par courriel au: [evleveille@upa.qc.ca](mailto:evleveille@upa.qc.ca)

Bienvenue parmi nous !

## *Dernier appel pour Ma Ferme Mon Monde*

C'est votre dernière chance de poser votre candidature ou celle d'une autre entreprise agricole pour le concours provincial Ma Ferme Mon Monde. Ce concours récompense les entreprises qui soulignent l'importance de leur équipe de travail en mettant de l'avant diverses actions, parfois toutes simples. L'entreprise gaspésienne choisie verra automatiquement son entreprise présentée dans un article dans la Terre de Chez Nous, en septembre 2017. Les entreprises de toutes tailles sont invitées à poser leur candidature. Communiquez avec Cindy Gagné au 418 392-4466, poste 209 ou au [cindygagne@upa.qc.ca](mailto:cindygagne@upa.qc.ca).

## *Opération Cisaille*

En 1999, la Sûreté du Québec a élaboré et mis en application le programme Cisaille visant à limiter l'expansion de la production de marijuana sur l'ensemble du territoire québécois. Dans ce programme, la population est considérée comme un partenaire essentiel pour lutter efficacement contre le phénomène.

L'expansion du phénomène des cultures de marijuana est une activité criminelle qui dépasse le cadre d'intervention des forces policières. L'ampleur du phénomène, en termes d'impacts et de conséquences sur la population, demande un partenariat entre les organismes, la population et la police afin de lutter efficacement contre ce type de criminalité.

L'expérience acquise au fil des années démontre que l'importance des productions augmente d'année en année lorsqu'elles ne sont pas contrecarrées, les producteurs illégaux associant la non-intervention des propriétaires à une acceptation des faits. Il est donc dans l'intérêt des citoyens de ne pas laisser ces criminels utiliser impunément leurs terres à des fins illégales.

Un policier responsable du programme Cisaille est nommé dans chacune des MRC du territoire. Les producteurs agricoles peuvent être des alliés importants dans la lutte contre la culture du cannabis en autorisant les policiers à intervenir sur leurs propriétés par le biais d'un contrat social.

Pour plus d'information sur le programme Cisaille, le contrat social ou pour dénoncer toute activité illégale, la population est invitée à communiquer avec les policiers de la Sûreté du Québec de leur région, en composant l'indicatif régional suivi de 310-4141, ou encore directement avec le responsable du programme Cisaille de leur MRC.

Des signalements anonymes peuvent également être faits à l'organisme Échec au crime, partenaire de la Sûreté du Québec dans le cadre du programme Cisaille au 1 800 711-1800.

# Le Guide-Magazine Gaspésie Gourmande 2017 est disponible!

Gaspésie Gourmande a profité du lancement de la saison touristique et gourmande pour dévoiler la 12<sup>e</sup> édition de son très attendu *Guide-Magazine*. Portée par la volonté de placer ses membres au premier plan, Gaspésie Gourmande propose cette année une avenue plus graphique, colorée et vive, laissant toute la place aux gens pour lesquels nous travaillons: les artisans du goût!

## Tour gourmand: pour ne rien manquer des plaisirs de la table!

Référence incontournable pour les citoyens et visiteurs, le Tour gourmand propose un parcours permettant d'aller à la rencontre des producteurs et transformateurs de la péninsule qui pêchent, cueillent, cultivent ou transforment des produits de grande qualité. Innovant dans la présentation du Tour gourmand, Gaspésie Gourmande présente désormais une carte dépliant rassemble en un seul coup d'œil les artisans passionnés qui reçoivent chez eux les visiteurs pour faire connaître leur travail, leur milieu et leurs produits.

En plus de mettre en valeur les producteurs et transformateurs, le Tour gourmand propose aussi aux visiteurs un arrêt dans les commerces, restaurants et gîtes complices qui vendent ou servent les produits des membres de Gaspésie Gourmande. Autre nouveauté, la section «Goûtez sans visiter» a été intégrée à même le Tour gourmand, permettant ainsi de lier plus clairement à leur secteur ces producteurs et transformateurs dont les installations ne sont généralement pas ouvertes au public et dont les produits sont distribués chez les complices.

## De délicieux articles

Afin de compléter la portion «guide», la portion «magazine» est composée d'articles à saveur bioalimentaire. Cette année, l'auteur-compositeur-interprète et comédien Kevin Parent témoigne de deux traditions bien gaspésiennes: la pêche à l'éperlan et la récolte de coques. Nos collaborateurs proposent des articles sur les tendances du monde agroalimentaire au Québec et en Gaspésie, l'apiculture, l'identité culinaire et le tourisme gourmand, l'aquaculture, l'offre annuelle de produits gaspésiens dans la région ainsi que les marchés publics. Chacun des articles met en valeur les initiatives ou témoignages des membres Gaspésie Gourmande qui font vivre ses sujets.

Tiré à 36 000 exemplaires, le *Guide-Magazine Gaspésie Gourmande* est distribué gratuitement partout en Gaspésie, notamment chez les membres, dans les succursales de la SAQ et les bureaux d'accueil touristique. Il est aussi disponible en format numérique feuilletable au [www.gaspesiegourmande.com](http://www.gaspesiegourmande.com).

Pour toute question sur le *Guide-Magazine*, communiquez avec Maryève Charland-Lallier, responsable de la promotion et des communications à Gaspésie Gourmande : 418 392-4466, poste 213 | [maryeve@gaspesiegourmande.com](mailto:maryeve@gaspesiegourmande.com).



## *Bonne saison 2017 !*



Fédération de l'UPA de la Gaspésie - Les Îles  
172, boul. Perron Est  
New Richmond (Québec) G0C 2B0

Téléphone : 418-392-4466  
Télécopieur: 418-392-4862  
[gaspesie-iles@upa.qc.ca](mailto:gaspesie-iles@upa.qc.ca)

Site Web : [www.gaspesielesiles.upa.qc.ca](http://www.gaspesielesiles.upa.qc.ca)